

Patrick Imam : « La Jirama et Air Madagascar créent des hémorragies pour le Trésor »

L'Express – 24/01/15



Le Représentant résident du Fonds monétaire international (FMI) donne des détails sur les réformes que Madagascar a l'obligation d'entreprendre s'il veut bénéficier d'un programme avec le FMI.

• **Le FMI vient de publier les conclusions de la consultation au titre de l'article IV pour Madagascar. Concrètement, cela signifie quoi ?**

– Il faut mettre l'article IV dans son contexte. Chaque pays membre du FMI a l'obligation de se soumettre, tous les ans, à une consultation annuelle relative à l'article IV. Or, pour le cas de Madagascar, il n'y a pas eu de consultation depuis 2007 en raison de la crise et vu le contexte de la Transition. C'est donc la première consultation depuis 2007. Il s'agit de faire un bilan de la santé économique du pays. Une équipe de Washington vient pendant deux semaines, et rencontre l'Etat, le secteur privé, les ONG, le monde académique, etc ... A la fin de cette mission, on a une conclusion qui donne les aspects positifs de l'économie, mais qui regarde aussi les problèmes et qui, enfin, donne des recommandations. Et je voudrais préciser qu'il n'y a aucun élément contraignant dans ces recommandations, contrairement à ce que les gens pensent. Il s'agit juste d'un avis. Aux problèmes, nous proposons des solutions, et c'est au gouvernement de décider s'il veut prendre des mesures ou pas. Cela devient seulement contraignant s'il y a un programme avec le FMI. Les recommandations peuvent alors entrer dans le programme et devenir contraignantes. Mais comme nous donnons aussi l'avis du gouvernement sur chaque aspect que nous avons regardé, je peux vous dire que nous sommes plus ou moins d'accord sur quasiment tout. Le diagnostic des problèmes et les solutions proposées sont concordants entre le FMI et Madagascar, du moins sur les grandes lignes.

• **Madagascar, s'il devait discuter d'un programme avec le FMI, devrait donc voir son dossier passer sans problème ?**

– Exactement. Le gouvernement va proposer des réformes. Il va se baser sur le PND qui incorpore une grande partie des réformes qu'il veut entreprendre dans les prochaines années. Il va aussi s'inspirer des conseils et des discussions qu'il a eus avec le FMI et la Banque mondiale, puis proposer son programme. Et j'insiste là-dessus, c'est le gouvernement qui va proposer un programme, et nous, on accepte. De notre côté, nous voulons un programme qui soit ambitieux mais qui soit réaliste. Nous n'allons pas demander l'impossible, mais nous voulons qu'aller dans la bonne direction. Dans nos recommandations, nous avons mis l'accent sur trois axes, et le gouvernement est d'accord avec cela.

• **Quels sont ces trois axes ?**

– Premièrement, il s'agit d'augmenter les recettes fiscales. Madagascar est l'un des pays d'Afrique où le taux de pression fiscale est parmi les plus bas. L'Etat n'a pas assez de ressources pour pouvoir dépenser et investir dans les infrastructures, pour réduire la pauvreté et pour investir dans l'éducation et la santé. Faute de ressources, le gouvernement n'est pas capable de remplir ses fonctions régaliennes. C'est un problème qu'il faut résoudre. Le deuxième axe, c'est la gouvernance en général. Et ce volet en renferme plusieurs autres. Il y a la gouvernance des

entreprises étatiques comme la Jirama ou Air Madagascar. Ensuite, il y a la gouvernance plus générale, le système judiciaire. Sans la réforme du système judiciaire, c'est un pilier important de l'économie et du pays qui ne peut pas fonctionner, et cela a un impact négatif sur le réseau économique. Cela n'entre pas dans le programme direct du FMI, mais il est clair que le gouvernement doit faire des réformes dans le secteur judiciaire pour que les décisions judiciaires soient appliquées. Troisièmement, c'est le climat des affaires. Dans le classement de la Banque mondiale, Madagascar se trouve au 163ème rang en 2015. Il y a eu régression, et il y a un besoin criant d'améliorer le climat des affaires. La croissance va être portée par un secteur privé dynamique.

• Est-ce que ce sont les seules conditions que vous imposerez pour que Madagascar puisse bénéficier de la Facilité élargie de crédit (FEC) ?

– Sur papier, les conditions pour bénéficier d'une FEC, c'est d'être un pays qui connaît des difficultés prolongées de balance de paiement. La FEC est un programme qui s'étale sur trois à cinq ans et qui essaie de résoudre ces problèmes. Pour Madagascar, le focus, c'est vraiment d'augmenter les dépenses pour réduire la pauvreté, d'augmenter la croissance et d'encourager les autres bailleurs de fonds à venir. En même temps, ce qu'on a besoin de voir, c'est que le pays montre qu'il est capable et qu'il a la volonté d'entreprendre des réformes qui peuvent parfois être difficiles, politiquement surtout. La FEC n'est pas accordée à n'importe quel pays, et Madagascar doit prouver qu'il peut mettre en œuvre des réformes en profondeur.

• Concrètement, si Madagascar entre dans un programme avec le FMI, devons-nous nous attendre à des réformes qui font mal à la population ? Des hausses de prix ?

– Quand les gens pensent à des programmes avec le FMI, ils pensent aux programmes structurels des années 1980. Mais la philosophie des programmes du FMI a substantiellement changé depuis. Ce qui est clair, c'est qu'il n'y a pas de baguette magique. Quand on fait des réformes, il y a des coûts à court terme et des bénéfices à long terme. Ce qu'on essaie de faire, c'est de réduire les coûts à court terme en ayant les bailleurs de fonds qui interviennent en même temps. Nous faisons aussi en sorte qu'il y ait un filet de sécurité et que les pauvres, ainsi que ceux qui sont les plus affectés par les réformes, soient protégés. Mais il faut surtout souligner que sur le long terme, les réformes que nous allons promouvoir sont des réformes qui vont protéger les plus démunis, qui vont augmenter la croissance et créer des emplois.

• Quand l'une des recommandations du FMI est d'augmenter les recettes fiscales en intégrant le secteur informel dans le secteur formel, est-ce que cela ne va pas avoir des impacts considérables sur une économie basée sur l'informel justement ?

– Quand nous parlons de l'informel, nous ne parlons pas du vendeur de cigarettes qui se trouve au coin de la rue. Ce que nous avons en tête, ce sont les entreprises relativement grandes qui ne paient pas leurs impôts et leur taxe. Cela entraîne un autre grand problème auquel Madagascar fait face, la concurrence déloyale entre les entreprises qui paient les impôts et celles qui ne le font pas. En intégrant ces entreprises informelles dans le secteur formel, on va aussi créer la libre concurrence. Et là, je dirai qu'au contraire de ce que vous craignez, lorsque l'Etat a plus de ressources, il va pouvoir investir davantage dans la santé, dans l'éducation, dans les infrastructures, et cela pourra réduire les frictions et les tensions politiques. Mais en matière de mobilisation des revenus, il est aussi question d'un meilleur système de détection des fraudes fiscales. Il y a à Madagascar beaucoup d'éléments qui indiquent qu'il y a des fraudes fiscales, et elles sont substantielles. En ce qui concerne la qualité des dépenses, nous mettons l'accent sur la transparence des finances publiques, le contrôle des arriérés. Il ne faut pas que ces arriérés s'accumulent. En même temps, il faut examiner le cas des entreprises étatiques comme la Jirama ou Air Madagascar qui créent des hémorragies pour le trésor public.

• L'arrêt des subventions sur certains secteurs ne va-t-il justement pas aggraver les tensions sociales ?

– Pour le cas de la Jirama, l'idée, ce n'est pas de couper les subventions d'un jour à l'autre. Le plan, c'est que pendant un, deux ou trois ans, l'Etat va continuer à donner de l'argent à la Jirama pour acheter les carburants nécessaires au fonctionnement des centrales thermiques. Et les bailleurs de fonds vont apporter leur appui dans ce sens. Mais à condition qu'il y ait justement des réformes en contrepartie. Pour la Jirama, nous sommes arrivés à un point où l'argent ne va pas résoudre les problèmes. Il s'agit d'un problème de gouvernance auquel il faut trouver des solutions. L'argent versé à la Jirama, ce n'est pas un investissement mais du gaspillage. Le gouvernement en est conscient et avec la Banque mondiale, un plan a été établi. Ce plan de réforme figure dans le PND et sera proposé dans le programme du FMI. La question de la Jirama est un problème critique pour la stabilité du pays, et il faut trouver un moyen d'y répondre. Quand ces réformes seront mises en place, les économies qui seront faites serviront à financer les infrastructures, la santé, l'éducation.

• Et qu'est-ce qui va se passer pour compenser la hausse du prix des carburants qui ne manquera pas de créer des tensions sociales si elle entraîne une hausse des frais de transport ?

– Quand on subventionne les carburants à Madagascar, les subventions vont quasiment à 100% aux plus riches et à la classe moyenne, et les 85% de la population qui vivent en dessous du seuil de pauvreté ne reçoivent quasiment rien de cette subvention. Pourquoi alors faut-il subventionner les classes aisées au détriment des plus pauvres Avec l'économie que l'Etat va faire avec l'arrêt des subventions, il peut acheter de la stabilité en investissant dans l'éducation, les infrastructures, la santé, etc. C'est pourquoi le gouvernement a pris l'initiative de compenser les taxi-be, et de mettre en place un système pour que ceux-ci achètent le carburant à l'ancien tarif. Mais dans tous les cas, il se peut que dans quelques semaines, le prix réel du carburant soit en dessous du prix de Madagascar. La différence, aujourd'hui, entre le prix réel et le prix à la pompe à Madagascar, est minime.

• **Dans ses conclusions de la consultation au titre de l'article IV, le FMI semble aussi encourager l'endettement mais incite à la prudence. Qu'est-ce à dire ?**

– Dans le passé, un pays était souvent sous-programme avec le FMI parce que sa dette publique était élevée. Il lui était alors très difficile, voire impossible, de s'endetter. Le FMI encourageait une dette à des taux concessionnels, et qui soit investie dans des infrastructures ou des projets qui réduisent la pauvreté. A l'époque, tous les pays étaient soumis au même régime. Un pays comme Madagascar qui a une dette relativement faible est traitée de la même manière qu'un pays comme la Grèce qui a une dette publique plus élevée. En novembre 2014, le Conseil d'administration a décidé que le FMI va être plus flexible. Les dettes seront étudiées au cas par cas, et cela dépendra des circonstances de chaque pays et de chaque projet. Pour le cas de Madagascar, même si la dette publique est relativement contrôlée, la Grande île est très vulnérable parce que les recettes fiscales sont très basses et il sera difficile de payer ces dettes. D'où la nécessité de faire très attention. Nous n'allons pas nécessairement encourager le gouvernement à s'endetter, du moins massivement, mais les prêts vont dépendre du projet et de la manière dont cela va être financé. Ce sera examiné au cas par cas.

• **Pensez-vous que les chiffres avancés par le gouvernement sont réalistes ?**

– Le taux de croissance prévu pour 2015, qui est de 5%, peut être réaliste aussi longtemps que les réformes sont menées. Si les réformes n'ont pas lieu, la croissance sera moins élevée. On peut même s'attendre à un taux de croissance plus élevé s'il y a davantage de réformes. Mais il faut voir les décisions courageuses que ce gouvernement va prendre.

Propos recueillis par Lova Rabary-Rakotondravony

Source : <http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/economie/patrick-imam-la-jirama-et-air-madagascar-creent-des-hemorragies-pour-le-tresor-25867>